

Universités : 1,63 M d'inscrits en 2019-2020, en hausse de 1,3 % ; répartition et grandes tendances

Paris - Publié le mardi 2 février 2021 à 16 h 10 - Actualité n° 206815

Pour l'année universitaire 2019-2020, 1 635 400 étudiants sont inscrits dans les universités de France métropolitaine et des Drom, hors inscriptions simultanées en licence et en CPGE. En comptant les établissements expérimentaux (EPE) créés en 2020, dont les établissements membres et composantes, ce nombre monte à 1 675 100, selon une note d'information du Sies sur les effectifs à l'université, parue le 22/12/2020.

« Après la forte augmentation de la rentrée précédente, résultant du boom démographique de l'an 2000, les inscriptions à l'université progressent tout de même de 1,3 % à périmètre constant (+ 1,9 % en 2018-2019) et l'augmentation reste très marquée en cursus licence », indique la note.

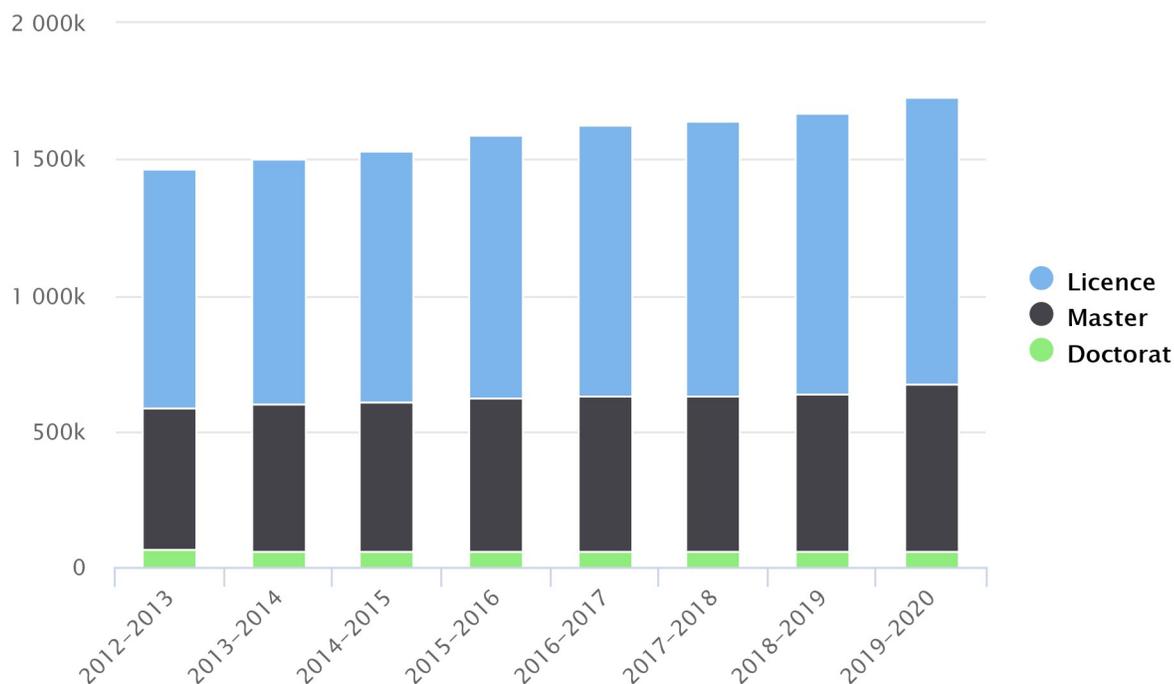
Au total, 275 500 nouveaux bacheliers se sont inscrits à l'université, soit 1,0 % de moins qu'à la rentrée 2018. Parmi eux, 50 400 sont en IUT, effectif en diminution de 1,5 %.

En master, le nombre d'étudiants inscrits (y compris en santé) stagne à 0,5 %, après une hausse de 1,0 % en 2018. Quant au cursus doctorat, le nombre d'étudiants continue de baisser, avec - 2,9 % après une baisse de 1,8 % en 2018.

Autre tendance qui se confirme : 58 % des étudiants inscrits à l'université sont des femmes, soit 0,6 point de plus qu'à la rentrée précédente.

Les trois universités accueillant le plus d'étudiants en 2019-2020 sont Lille, Aix-Marseille et Lorraine, comme l'année précédente. Et celles qui en gagnent le plus, hors EPE, sont les universités de Toulon (+7,9 %), Nîmes (+7,4 %) et Montpellier 3 (+7,3 %).

Comment évolue la répartition des étudiants par cycle depuis 2012 ?



Source(s) : Sies-Mesri

Les étudiants en premier cycle essentiellement en première année de licence

Les étudiants inscrits en cursus licence représentent 61 % des inscriptions à l'université (+ 0,4 point par rapport à 2018-2019). Le nombre d'étudiants inscrits en licence générale augmente de 2,5 % entre les rentrées 2018 et 2019.

Quatre étudiants sur dix y sont inscrits en première année de licence (40,8 %). Les deuxièmes et troisièmes années représentent la même proportion d'inscrits du cursus (respectivement 24,0 % et 23,1 %).

Globalement, 6,5 % des étudiants en cursus licence sont en licence professionnelle, mais cette part est multipliée par trois en économie-gestion et administration économique et sociale (18,7 %) et par deux en sciences (11,8 %).

En IUT, les inscriptions évoluent peu : + 0,7 % par rapport à 2019, alors qu'en 2018-2019, les capacités d'accueil ont été augmentées, notamment pour accueillir le flux d'entrants, car les nouveaux bacheliers y étaient plus nombreux de 6,9 % par rapport à la rentrée 2017. Les trois quarts des étudiants diplômés d'un DUT poursuivent leurs études après un an et la moitié y sont toujours inscrits trois ans après l'obtention de leur diplôme.

En 2019-2020, 55 000 étudiants sont inscrits simultanément en licence et en CPGE. Cette part varie suivant la filière choisie : neuf étudiants sur dix en CPGE littéraire ont une inscription universitaire (92 %), contre six sur dix en CPGE économiques ou scientifiques (60 % et 61 %).

DAEU et capacités : des effectifs en léger recul, majoritaire en arts, lettres langues et sciences du langage

Les diplômes seuils pour rentrer à l'université (le Diplôme d'Accès aux Études Universitaires - DAEU - et la capacité en droit) comptent 9 800 inscriptions, soit 1,2 % des étudiants en cursus licence. C'est un petit peu moins que la rentrée dernière (10 200).

Trois disciplines regroupent la totalité de ces étudiants : 23,1 % en droit, sciences politiques, 15,5 % en sciences et 61,4 % en arts, lettres, langues et sciences du langage, discipline dans laquelle ils représentent 9,0 % des inscriptions du cursus licence.

Qui sont les nouveaux bacheliers qui arrivent à l'université ?

Parmi les nouveaux bacheliers de la session 2019, quatre sur dix (41,2 %) poursuivent leurs études à l'université (y compris IUT), part en légère progression de 0,1 point par rapport à 2018).

- Ce taux s'élève à 62,6 % pour les nouveaux bacheliers **généraux** (+ 0,1 point), avec une inscription sur dix en IUT (9,2 %, - 0,1 point).
- Les nouveaux bacheliers **technologiques** poursuivent moins leurs études à l'université que les bacheliers généraux : trois néo-bacheliers technologiques sur dix sont inscrits à l'université (30,7 %, - 0,5 point), dont plus d'un tiers en IUT, voie prioritaire pour eux (12,2 %, soit - 0,1 point).
- Quant aux nouveaux bacheliers **professionnels**, dont l'orientation vers les sections de techniciens supérieurs est privilégiée, ils sont toujours moins nombreux à se diriger vers l'université : leur taux de poursuite y est de 5,7 %, en diminution de 0,2 point.

L'évolution du nombre de nouveaux bacheliers inscrits en licence générale est plus ou moins marquée selon les disciplines. La croissance est forte en Staps (+ 4,4 %) alors qu'elle est plus faible en sciences (- 4,5 %) et en économie, gestion et AES (- 3,0 %). Les inscriptions des néo-bacheliers en droit, sciences politiques augmentent de 1,7 % par rapport à 2018. La Paces (dont c'est la dernière année) accueille moins de nouveaux bacheliers en 2019-2020 (- 1,5 %).

Concernant les dispositifs dans le cadre de la loi ORE, près de six néo-bacheliers ayant accepté un « oui si » sur dix sont inscrits à l'université avec un aménagement de parcours (57,2 %).

À la rentrée 2019, 5 100 nouveaux bacheliers sont en licence allongée (+ 5,2 % par rapport à 2018) et 12 100 en licence avec compléments parallèles (+ 17,5 %).

Université : répartition des effectifs de nouveaux bacheliers selon leur série du baccalauréat

Série du bac	2017	2018	2019	Evolution entre 2018 et 2019
Général	208 621	224 674	223 079	-0,7
Professionnel	12 037	10 523	9 958	-5,4
Technologique	39 233	43 189	42 461	-1,7
Ensemble	259 891	278 386	275 498	-1,0

Source(s) : Sies Mesri

Les inscriptions en master boostées par les formations d'ingénieurs et la santé

Si les inscriptions en L3 (licence professionnelle comprise) ont augmenté de 1,9 % entre les rentrées 2018 et 2019 (+ 2,3 % pour les licences générales), celles en première année de master continuent de chuter (- 1,6 %), après avoir fortement diminué en 2017 suite à la réforme du master et également en 2018 de 1,1 %.

Au sein des masters LMD, la baisse est particulièrement accentuée dans les masters dédiés aux métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation : - 5,3 % en M1.

Le nombre d'étudiants inscrits en cursus master dans les disciplines générales reste stable. Les étudiants préparant un diplôme national de master, qui représentent 77,6 % du cursus, sont légèrement moins nombreux (- 0,3 %), principalement de par la baisse des inscrits en première année.

Les autres formations (22,4 % des inscrits) - regroupant entre autres les formations d'ingénieurs universitaires et les formations en Institut d'études politiques - voient leurs effectifs progresser de 1,4 % à la rentrée 2019. Ce sont les formations d'ingénieurs qui impulsent cette hausse (+ 3,5 %, 7,8 % des inscrits). Comme en 2018, cette dernière formation représente 40,8 % des inscrits en cursus master dans la discipline sciences fondamentales et applications.

Dans les disciplines de santé, les 162 900 inscriptions en cursus master représentent plus d'un quart de l'ensemble des inscriptions en cursus master (28,0 %) ; elles progressent de 1,7 % par rapport à la rentrée précédente (- 0,6 point).

Leur dynamisme est principalement dû à l'« universitarisation » progressive des formations de masseur-kinésithérapeute : une partie de ces étudiants s'inscrivent à l'université (6 400 cette année) en plus de leur inscription en institut de formation. Hors cet effet, le nombre d'étudiants en cursus master en santé augmente de 0,9 %.

Staps, une filière toujours plus attractive

Les inscriptions sont en hausse dans la plupart des disciplines, notamment en Staps où les effectifs continuent leur progression : + 5,5 % par rapport à la rentrée précédente (+ 3 100 inscriptions). À la rentrée 2018, les capacités d'accueil ont été augmentées dans cette filière pour faire face à l'afflux de néo-bacheliers.

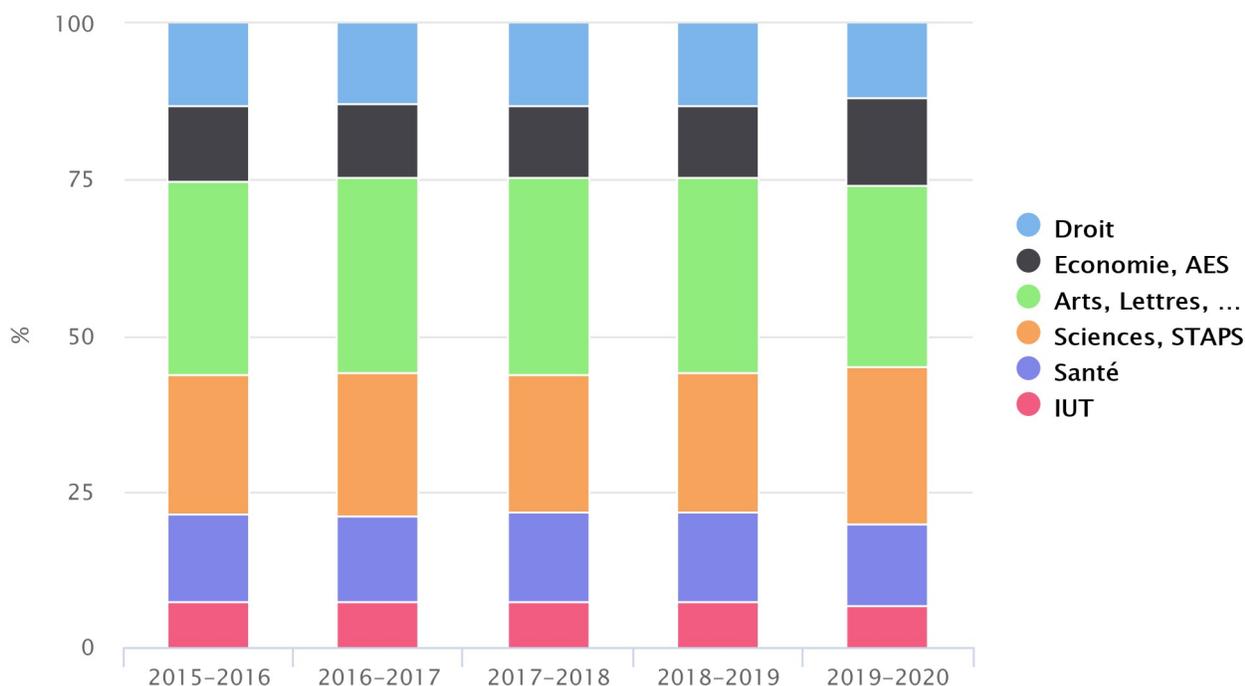
Le nombre d'étudiants augmente également :

- en sciences fondamentales et applications (+ 4,0 %, 7 800 inscriptions),
- en sciences de la vie, de la terre et de l'univers (+ 3,7 %, 3 200 inscriptions),
- en arts-lettres-sciences du langage (+ 1,4 %, 1 300 inscriptions),
- en administration économique et sociale (+ 1,5 %, 400 inscriptions)
- et en droit-sciences politiques (+ 1,3 %, 2 600 inscriptions).

En revanche, les inscriptions sont stables en langues, en sciences humaines et sociales et en sciences économiques, gestion (hors AES).

Université : effectifs par groupe disciplinaire depuis 2015-2016

Répartition des effectifs à l'université par groupes disciplinaires depuis 2015-2016



Source(s) : Sies-Mesri

Les formations pluridisciplinaires ou « portails »

Parallèlement à ces disciplines clairement définies, il existe des formations généralistes, pour les diplômes multidisciplinaires.

À cette rentrée, l'effectif « pluridisciplinaire » de ces formations chute de - 11,4 % et atteint 31 200 étudiants. Cette baisse se retrouve dans les filières scientifiques (- 22,6 %, 16 500 inscrits) et dans les filières droit-économie (- 8,1 %, 3 300). À l'inverse, les effectifs augmentent à nouveau dans les filières littéraires (+ 10,4 %, 11 400 inscrits).

Les étudiants ont également la possibilité de s'inscrire dans des licences avec une année d'enseignements communs. En 2019-2020, 85 700 étudiants sont inscrits dans ces « portails », soit une hausse de près de 50 % par rapport à la rentrée précédente. Cette augmentation s'explique par la réforme des Staps à la rentrée 2019 : la première année de licence devient un portail, les années ultérieures du diplôme correspondant à des spécialisations différenciées que les étudiants pouvaient jusqu'en 2018 choisir en tant que parcours au sein d'une licence générique.

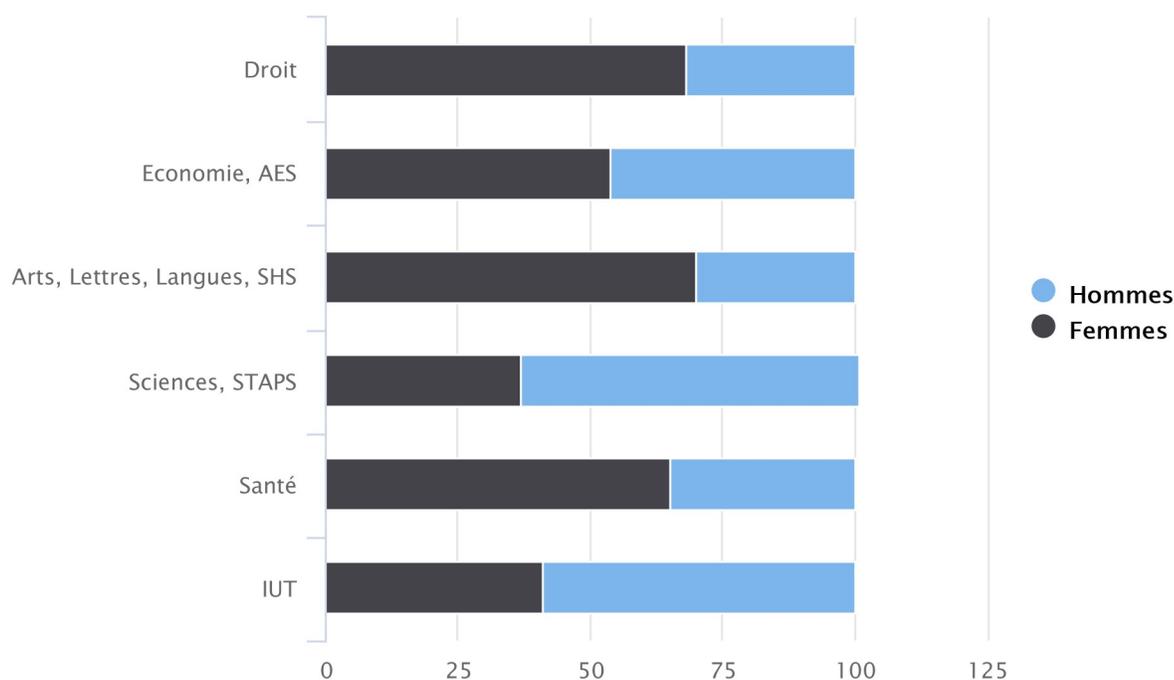
Des femmes toujours plus nombreuses

Comme en 2018-2019, les femmes sont majoritaires en cursus licence et en cursus master alors qu'elles restent minoritaires en cursus doctorat (48,6 %, + 0,4 point).

Dans les disciplines littéraires, elles sont largement majoritaires et représentent près de sept étudiants sur dix : 73 % des effectifs en langues, 70 % en arts-lettres-sciences du langage, 68 % en sciences humaines et sociales, et 68 % en droit-sciences politiques. A contrario seulement quatre étudiants sur dix sont des étudiantes dans les filières scientifiques hors santé et en IUT et trois sur dix en Staps.

Les disciplines de santé sont fortement féminisées et ce dans toutes les filières avec 64 % de femmes en médecine, 57 % en odontologie et 65 % en pharmacie. Près de sept étudiants en première année d'études de santé sur dix (Paces et Pluripass) sont des femmes.

Universités : répartition hommes-femmes par groupe disciplinaire en 2019-2020



Source(s) : Sies - Mesri

Étudiants étrangers : pas d'effet « Bienvenue en France » à la rentrée 2019

L'année 2019 est celle de la mise en place de la stratégie « Bienvenue en France » qui réforme l'accueil des étudiants étrangers en mobilité internationale, visant notamment à améliorer l'expérience des étudiants internationaux.

À la rentrée 2019, 251 600 étudiants des universités de France métropolitaine et Drom sont étrangers et parmi eux, huit sur dix sont en mobilité internationale entrante, c'est-à-dire qu'ils viennent en France suivre des études supérieures après une scolarité dans leur pays d'origine.

Après une hausse de 3,3 % en 2018, leur nombre se stabilise. Les inscriptions d'étudiants venant de l'Union Européenne diminuent de 3,0 % entre les rentrées 2018 et 2019 (après + 1,2 % un an plus tôt) tandis que celles des étudiants provenant d'un pays hors Union européenne stagnent sur la même période (+ 0,6 %), après avoir augmenté de 3,8 % entre les rentrées 2017 et 2018.

Les étudiants en mobilité internationale sont davantage inscrits dans les sciences en général où ils représentent 20,6 % des inscrits et notamment en sciences fondamentales et applications puisqu'un quart des inscrits sont des étudiants en mobilité internationale. On les retrouve également en sciences économiques et gestion (20,1 %) et en arts, lettres et sciences du langage (18,2 %). Dans les disciplines de santé, même s'ils ne représentent que 6,6 % des inscrits, leur nombre augmente de 4,1 % par rapport à la rentrée précédente.

Les effectifs par établissement, avec les premiers chiffres pour les EPE créés en 2020

Effectifs étudiants par établissement (universités et Comue auxquelles sont dédiées les écoles doctorales) en 2016-2017, dont les nouveaux entrants, ainsi que les évolutions par rapport à 2015-2016 et les évolutions hors doubles inscriptions CPGE.

Etablissements	Effectifs en 2017-2018	Effectifs 2018-2019	Effectifs en 2019-2020	Evolution des effectifs 2018-2019 (%)	Nouveaux entrants en 2019-2020
Université de Lille	69 330	67 268	66 220	-1,6	13 422
Aix-Marseille Université	63 948	62 936	64 562	2,6	12 671
Université de Lorraine	58 925	57 794	58 759	1,7	11 704
Université de Paris (EPE)			53 979		8 294
Université de Strasbourg	48 927	48 635	49 532	1,8	8 289
Université de Bordeaux	50 174	48 668	48 447	-0,5	9 061
Université Grenoble Alpes (EPE)			46 353		9 832
Sorbonne Université	54 711	46 540	45 343	-2,6	7 087
Université de Montpellier	41 343	41 309	42 481	2,8	7 171
Université Paris 1 - Panthéon-Sorbonne	41 987	40 050	40 261	0,5	5 762
Université Claude Bernard - Lyon 1	38 002	36 501	37 468	2,6	6 365
Université de Nantes	36 948	35 657	36 473	2,3	7 985
Université Paris Saclay (EPE)			32 242		3 861
Université Clermont Auvergne	31 282	30 877	32 052	3,8	6 503
Université Paris Nanterre	30 370	29 792	30 656	2,9	5 869
Université Toulouse 3 - Paul Sabatier	31 478	30 010	29 914	-0,3	6 213
Université Paris-Est Créteil	26 960	28 589	29 546	3,3	6 789
Université de Rouen Normandie	28 415	27 962	28 876	3,3	6 648
Université Côte d'Azur (EPE)			28 407		5 844
Université de Bourgogne	27 414	27 092	27 900	3,0	6 408
Université de Caen Normandie	27 465	26 876	27 507	2,3	6 602
Université Lumière - Lyon 2	28 883	29 164	26 998	-7,4	5 048
Université Toulouse 2 - Jean Jaurès	27 244	26 424	26 955	2,0	5 634

Etablissements	Effectifs en 2017-2018	Effectifs 2018-2019	Effectifs en 2019-2020	Evolution des effectifs 2018-2019 (%)	Nouveaux entrants en 2019-2020
Université de Picardie Jules Verne	26 721	26 435	26 792	1,4	6 702
Université de Rennes 1	27 464	27 216	26 692	-1,9	4 803

Note : A compter de 2019-2020, trois instituts d'études politiques (Lille, Rennes et Lyon) ont remonté leurs données en propre alors que précédemment leurs effectifs étaient portés sur les universités de rattachement (Lille, Rennes 1 et Lyon 2). Par ailleurs, huit EPE créés au 01/01/2020 apparaissent, seules leurs parties universitaires sont prises en compte (et pas les effectifs des écoles membres ou composantes).

Source(s) : Sies - Mesri

© News Tank 2021 - Code de la propriété intellectuelle : « La contrefaçon (...) est punie de trois ans d'emprisonnement et de 300 000 euros d'amende. Est (...) un délit de contrefaçon toute reproduction, représentation ou diffusion, par quelque moyen que ce soit, d'une oeuvre de l'esprit en violation des droits de l'auteur. »